Synthèse du Webinaire du 4 juin 2024 organisé par ERN - SOS Loire Vivante

Un webinaire attendu par les participants

Le 4 juin 2024, SOS Loire Vivante - ERN a organisé en partenariat avec l'OFB et l'INRAE, un webinaire sur la Sélune rassemblant plus de 100 personnes, venues de toute la France et représentants presque toutes les catégories d'acteurs : scientifiques, gestionnaires, associations, services de l'Etat, riverains. Un intérêt fort des participants de s'informer sur les premiers résultats du projet post effacement, un an après la fin des travaux sur le site de la Roche-qui Boit. Le webinaire a rassemblé plusieurs chercheurs qui participent au programme scientifique Sélune, et étudient les changements et l'évolution des sites et du territoire depuis 2012. La chronique longue et régulière dont on dispose désormais permet de mesurer les bénéfices de la restauration, et de dégager les limites et points forts sociétaux et écologiques du projet. Ces résultats sont un atout pour le projet Sélune mais donnent aussi des pistes de réflexion pour tout autre projet de restauration.

Voir ou revoir le webinaire : Webinaire Sélune20240706 on Vimeo. Les diaporamas des intervenants à télécharger : https://www.ern.org/fr/webinaires/

Chaine You tube "Rivières Vivantes - Laisser Couler"

A l'occasion du webinaire nous avons présenté notre nouvelle chaîne you tube « Rivières vivantes – Laisser couler ». Avec notamment une vidéo sur les travaux de la Sélune. Les vidéos courte (deux minutes) actuellement en ligne en français et anglais seront prochainement complétées par des petits films de vingt minutes pour détailler et étayer ces premières vidéos. A suivre

Le programme Scientifique Sélune, comment ca marche ?

En introduction, Laura Soissons, coordinatrice du programme scientifique Sélune à l'INRAE, nous rappelle le caractère multidisciplinaire du programme Sélune et les trois grandes thématiques étudiées: la dynamique fluviale, la biodiversité aquatique et terrestre, la dynamique du territoire. Une soixantaine de scientifiques de différents organismes spécialisés en géologie, hydrologie, chimie, biologie, sciences humaines et sociales sont mobilisés. Un observatoire a été mis en place avec plusieurs instituts de recherche et les données de suivi environnemental sont mises à disposition sur un système d'information adossé à un portail géographique. Le tout est consultable, par tous, sur le site du programme Sélune.

Plus d'infos voir le site du programme Sélune

Les scientifiques du Programme Sélune ne sont pas les seuls à arpenter le territoire. Des associations suivent et collectent également des données comme le GMN (Groupe mammalogique normand), la LPO, le CPIE, le CEN, la Fédération Départementale de Pêche et l'AAPPMA50.

Confirmation d'un rééquilibrage des flux, mais un relargage de sédiments fins non terminé

Dispositifs de l'observatoire dynamique fluviale

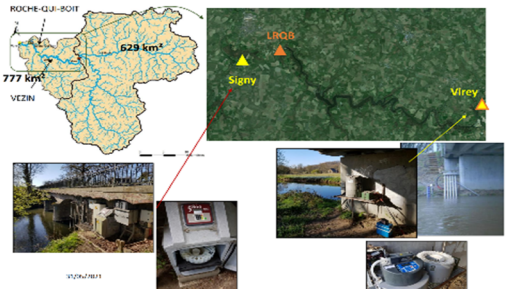

Sur le Volet « Dynamique Fluviale » Alain Crave chercheur au CNRS au laboratoire de Géosciences à Rennes a présenté l'évolution des flux hydriques, sédimentaires et chimiques. La comparaison des paramètres amont et aval acquis respectivement sur les stations de Virey et Signy pendant les périodes de pré-travaux (2015-2017), travaux (2017-2023) et post-travaux (depuis 2023) a montré que la restauration de la continuité a rétabli l'équilibre entre l'amont et l'aval pour plusieurs paramètres : solutés chimiques – dont nitrate, silice dissoute, métaux lourds, sable, température). La qualité de l'eau s'est améliorée en aval. Cependant son état reste influencé par les activités présentent dans le bassin versant. Le rafraichissement des eaux en aval (+2°C pendant l'été avec barrage) est très significatif avec dorénavant des variations journalières bien marquées. On assiste encore à un relargage des sédiments fins et du phosphore autrefois piégés par les ouvrages. Libérés en grandes quantités lors de la vidange de la retenue de la Roche-Qui-Boit, les valeurs avals sont encore bien supérieures à l'apport issu de l'amont du bassin. Le temps nécessaire pour le rééquilibrage de ces flux est difficile à estimer car une partie de ces sédiments s'est déposé le long des berges et reste mobilisable lors des crues.

Enfin l'étude des flux hydriques n'a pas mis en évidence un impact particulier sur le bilan hydrique indiquant que les ouvrages n'ont ni favorisé une évaporation particulière, ni eu un impact sur la dynamique d'inondation des plaines alluviales.

Plus d'infos dans le rapport 2023 de l'étude

Le retour des poissons migrateurs en amont du bassin

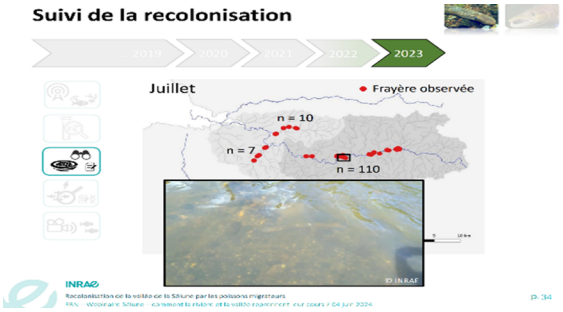

Sur le Volet «Biodiversité Aquatique», François Martignac, Ingénieur de Recherche INRAE, UMR DECOD, Rennes a abordé la recolonisation de la vallée de la Sélune par les espèces anadromes, saumon mais aussi lamproie marine, indicateurs de la recolonisation de la partie haute de la Sélune. Radiopistage, suivi de l'ADN environnemental, comptages frayères, pêches électriques, suivi par caméra acoustique ont d'une part confirmé la présence de géniteurs bloqués en aval des barrages et d'autres part montré que dès le second semestre 2022, à la suite des effacements, les poissons ont colonisé le bassin à l'amont des ouvrages sur la Sélune et ses affluents. Des individus reproducteurs ont été observés, jusqu'à 110 frayères de lamproies comptabilisées en juillet 2023 et des pêches électriques confirment la première génération de saumons née à l'amont depuis plus de 100 ans ! Les résultats sont encourageants mais reste encore timides, ce qui peut s'expliquer par des contextes locaux, régionaux et mondiaux changeant. En effet les conditions environnementales du fleuve ne sont pas encore stabilisées (matières en suspension notamment issus des sédiments des tronçons amont…), le saumon atlantique en déclin au niveau régional, mais aussi d'autres facteurs qui affectent les populations de poissons diadromes comme le changement climatique, les conditions en mer, la qualité d'habitat, les nouveaux prédateurs. Pour les espèces catadrome comme l'anguille européenne, les résultats témoignent d'une présence des stades résidents à l'amont des barrages peu de temps après la restauration de la continuité écologique. Par son cycle de vie, il faudra plusieurs années pour évaluer l'effet de l'enlèvement des barrages sur ces populations.

Plus d'infos sur le site du programme Sélune

Un projet écologique difficile d'appropriation et un projet territorial qui peine à émerger

Marie-Anne Germaine, Enseignante-Chercheure en Géographie, Univ Paris Nanterre, UMR CNRS LAVUE, a présenté les recherches sur le « Volet Dynamique du Territoire » démarrées depuis 2009, et l'annonce du projet, par la secrétaire d'Etat, comme se devant d'être exemplaire. Sur le volet social, le projet de la Sélune a été un projet conflictuel, marqué par un processus long et complexe, des rendez-vous manqués et des incertitudes, conduisant à l'échec du processus de concertation et rendant difficile la rencontre entre le projet écologique et le projet de territoire.

L'échec de la concertation

La population s'est sentie mal informée et est insatisfaite de la manière dont le projet a été introduit sur le territoire. L'absence d'information entre 2009 et 2012 puis son caractère lacunaire et exclusivement technique n'ont pas permis d'expliciter les objectifs de la restauration (qualité d'eau, inondations, poissons). La population s'est alors informée via la presse et les réunions organisées par les opposants. Aussi et surtout, le projet a sous-estimé voir nié l'attachement des habitants au lieu (les lacs) alors que la population reste confrontée à la disparition d'un paysage auquel elle est attachée. Cet attachement a bénéficié de trop peu d'attention dans la conception du projet. Cette gestion « ingénieuriale » du projet a alimenté une défiance vis-à-vis des décisions prises d'en haut, un sentiment d'ingérence et freiné l'appropriation locale tandis que le projet faisait l'objet d'un intérêt dans les sphères environnementales nationales ou internationales.

Impossible rencontre écologie et territoire

Ainsi le projet a rapidement été divisé en deux, avec d'un côté le projet écologique porté par les services de l'Etat et finalisé aujourd'hui, et de l'autre le projet de territoire, confié par l'Etat aux collectivités locales. Ces deux projets sont demeurés séparés, avec d'un côté un projet écologique focalisé sur le chenal (gestion des sédiments, poissons) et qui a fait l'objet d'une restauration active, et de l'autre un projet de territoire. Ce dernier ayant été délaissé, les versants évoluent selon une dynamique spontanée non anticipée, amenant à une profonde transformation de l'espace vécu des habitants.

La nécessité de sortir du chenal

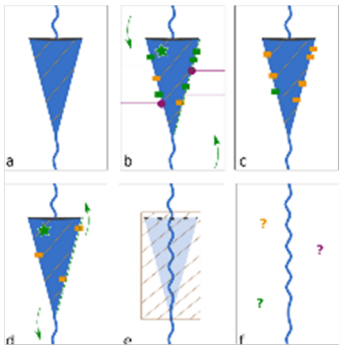

Enjeux : saumons, sédiments ===restauration active
Des enjeux non anticipés : végétation === restauration passive

Alors que les rythmes des services de l'Etat, de la nature et des populations locales diffèrent, il faut également mentionner que les collectivités concernées ont changé au fil du temps, sous le jeu des réformes territoriales, et peinent encore à défendre un scénario aujourd'hui.

Devenir de la vallée

Les dernières enquêtes révèlent que le nouveau paysage est plutôt bien accueilli. Les espaces boisés correspondent au souhait de la population d'avoir des espaces tranquilles dans le futur. La vallée « touristique » proposée en 2014 lié au Mont-Saint-Michel, n'est plus un projet défendu par les habitants et les élus. Les attentes se tournent plutôt vers un projet plus respectueux de l'environnement, plus modeste et tourné vers les habitants de la vallée, mais sans aller jusqu'à la non-gestion ou le « ré-ensauvagement ».
Pour le projet de territoire, l'enjeu est désormais de trouver un équilibre entre des zones boisées et ouvertes pour permettre l'accès à la vallée et d'aller vers un scénario choisi. Un projet de gestion et de maîtrise foncière porté par la fédération de pêche et le CEN pourrait voir un accord et une collaboration des acteurs se faire permettant de voir que le choix par défaut ne sera pas l'avenir de la Sélune. En parallèle, la DDTM poursuit ses études dans le but de traiter d'un certain nombre de questions non anticipées jusque-alors ou restées en suspens : la gestion du foncier, le devenir des héritages hydrauliques (anciennes pêcheries et seuils de moulin) redécouverts sous les retenues d'eau, la problématique des cabanons. Le résultat des études viendra également nourrir le projet de territoire attendu d'ici 2025.

Plus d'infos à retrouver sur le Blog: https://selune.hypotheses.org/ , Film "Sur les brods" à voir https://vimeo.com/482986497/

Autres études et ressources

* Site de ERN : Information générale sur le projet, photos et vidéos, des travaux, les grandes étapes du projet de 1924 à 2023
* Site du programme scientifique Sélune et premières résultats synthétisés dans le dossier de presse publié en octobre 2023
* Site de la DDTM50 : Information sur le projet de renaturation "Objectif Sélune", en cours de construction

Directeur de publication : Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante
Comité de rédaction : Corinne Ronot, Roberto Epple
Graphisme : Corinne Ronot
Illustrations issues des diaporamas des intervenants

Contact : SOS Loire Vivante - ERN France
8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,
sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org - www.ern.org

SOS LOIRE VIVANTE
ERN EUROPEAN RIVERS NETWORK